L'Ukraine (Suite de la page 1)

D'autres sociétés canadiennes travaillent à la remise en état des centrales thermiques ukrainiennes; Téléglobe a établi une station de télécommunications par satellite; et d'autres entreprises explorent les débouchés dans les secteurs du pétrole et du gaz naturel, de la transformation des aliments, de la frappe de la monnaie ainsi que de l'industrie légère.

Les responsables du commerce affirment que, bien que ces entreprises soient déjà établies dans la région, les éventuels exportateurs canadiens en Ukraine doivent prendre conscience que le marché y est assez vaste pour accueillir toutes les entreprises canadiennes et que la porte reste ouverte.

Ils ajoutent qu'il importe de saisir cette occasion dès maintenant.

Ce message était clair lors de la visite au Canada en octobre dernier du président ukrainien, Leonid Koutchma, élu en juillet. Il s'agissait de son premier voyage à l'étranger, ce qui témoigne de l'importance du Canada pour l'Ukraine.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec Roman Hruby, MAECI. Tél.: (613) 944-1437. Fax: (613) 995-8783.

On peut également s'informer directement auprès de l'ambassade du Canada en Ukraine. Tél.: (011-7-044) 212-0212, 212-3550. Fax: (011-7-044) 291-8958.

Crédit de 20 millions de \$

L'Ukraine s'intègre à l'économie mondiale

Une ligne de crédit de 20 millions de \$ accordée à l'Ukraine par la SEE privilégiera les transactions ayant un effet positif sur la position du pays en matière de devises étrangères.

« La ligne de crédit encouragera l'Ukraine à s'intégrer à l'économie mondiale et aidera les entreprises canadiennes à exploiter de nouveaux débouchés sur ce marché naissant », a déclaré Roy MacLaren, ministre du Commerce international, lors de l'annonce faite à l'occasion de la visite de cinq jours au Canada du président ukrainien Leonid Koutchma.

Pour que l'Ukraine en retire des avantages immédiats, la ligne de crédit sans conditions de faveur sera utilisée en priorité pour les contrats dont l'exécution se fera dans l'année; seuls les biens d'équipement et assimilés y seront admissibles.

M. Koutchma a également assisté à la Conférence du G-7 sur le partenariat pour la transformation économique de l'Ukraine, tenue le 27 octobre dernier à Winnipeg. « Le Canada entretient des relations étroites avec l'Ukraine et voudrait lui venir en aide pour faciliter la transition à une

économie de marché », a précisé M. MacLaren. « C'est pourquoi nous sommes heureux d'accueillir la Conférence à Winnipeg. Celle-ci ne pourra que donner plus d'élan au processus de réformes économiques. »

Bien qu'il soit encore modeste, le commerce bilatéral Canada-Ukraine ne cesse de croître.

Des débouchés à l'exportation ont été repérés dans nombre de secteurs, dont les plus prometteurs sont l'énergie, l'industrie minière, l'agriculture, les télécommunications et l'environnement.

CANADA-UKRAINE : une série de premières!

- 1992: Le Canada accorde le traitement du Tarif de préférence général à bon nombre d'importations ukrainiennes.
- Le Canada est le premier pays occidental à établir une ligne de crédit de 50 millions de \$ pour l'Ukraine, par l'entremise de la Société pour l'expansion des exportations.
- Le Canada et l'Ukraine signent une déclaration conjointe de coopération économique.
- 1993: Le Canada exporte vers l'Ukraine des marchandises pour une valeur de 28,6 millions de \$ et en importe de ce pays pour 15,7 millions de \$. Les principales exportations canadiennes se composent de billets de banque et

- de timbres-poste, de textiles et de vêtements, de bétail d'élevage, de produits pharmaceutiques et de matériel informatique.
- 1994: Un Accord commercial Canada-Ukraine est conclu. Il fixe le cadre des règles relatives à la conduite des relations commerciales bilatérales, règles compatibles avec l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).
- À l'heure actuelle, les fonctionnaires des deux pays sont sur le point de conclure une convention en matière de double imposition, un accord de protection de l'investissement étranger ainsi qu'une entente de coopération économique.